

Marilyne Gameau

mgameau@journaldequebec.com

Que le Port de Québec se le tienne pour dit: personne, dans la région, n'est intéressé à voir cette «verrue» que constituerait un terminal de vrac aux battures de Beauport.



Photo Daniel MALLARD

M. Yvan Robitaille, de l'Association pour la sauvegarde de la baie de Beauport, et le maire de la municipalité, Jacques Langlois, s'opposent mordicus à l'implantation d'un terminal de vrac aux battures.

Le maire de Beauport, Jacques Langlois, flanqué d'une dizaine de représentants d'organismes farouchement opposés à l'implantation d'un terminal, ne mâchait pas ses mots, hier matin, en rendant public le mémoire que la Ville vient de faire parvenir au Port.

«Qu'on soit de Québec, Beauport, l'île d'Orléans — trois endroits patri-moniaux — tout le

## TERMINAL DE VRAC AUX BATTURES

# Une «verrue» inutile, disent les opposants

monde va avoir cette verrue-là dans la face, si jamais ça se réalise. En ajoutant un peu de pavage, on va finir par se rendre de l'autre côté... et je caricature à peine», a dit M. Langlois.

Rappelons que le Port, qui a présenté son plan d'utilisation des sols le mois

dernier, projette éventuellement de construire un terminal de vrac dans l'actuelle baie de Beauport. Le projet empiéterait directement sur le fleuve, puisqu'il prévoit le remplissage d'une superficie de 55 hectares.

«Dans sa présen-

tation, le Port ne nous a jamais fait la démonstration qu'il manquait d'espace. En ce moment, il fonctionne à peine à 40% de sa capacité. À cause de l'emprise que le Port maintient, on gèle le potentiel récréo-touristique d'un site extraordinaire, à deux pas des pistes cyclables, entre Maize-rets, l'Arboretum et la chute Montmorency», a fait valoir de son côté M. Yvan Robitaille, de l'Association pour la sauvegarde de la baie de Beauport.

M. Georges Cyr, de l'Association des citoyens, estime lui

aussi que le Port n'a jamais montré la viabilité de ce terminal. «Les spécialistes de la scène maritime qui ont étudié le projet estiment que ce n'est pas réaliste», a-t-il dit, citant un article de la revue maritime *Lloyd*. Plus encore, la firme Pluram avait conclu, en 1997, qu'un projet d'agrandissement cinq fois plus important (210 hectares) n'aurait qu'un impact économique mineur dans la région, tandis que le développement récréo-touristique du site pourrait avoir un impact majeur, évalue-t-il.

**Gros-Cacouna**  
Ville, organismes et citoyens sont unanimes: plutôt que de s'entêter à vouloir garder des terrains dont elles sont les premières à reconnaître qu'elles ne savent si elles en auront vraiment besoin un jour, les autorités du Port devraient céder les battures à un organisme compétent qui en développerait le plein potentiel récréo-touristique.

«Si ça s'est fait à Gros-Cacouna, je ne vois pas pourquoi ça ne pourrait pas se faire à Beauport», a renchéri le député Michel Guimond.

## Le pactole aux Sillerois

(RC) — Les citoyens de Sillery sont décidément traités aux petits oignons par leur conseil municipal, qui vient d'annoncer une seconde réduction de la taxe foncière en un mois, portant à plus de 20% la réduction totale de la facture pour l'année 2001.

est attribuable à la réserve de 1,2 million \$ dont dispose la Ville, maintenant que la Cour suprême a rendu un jugement favorable dans le dossier de la

tourne cet argent aux contribuables de Sillery», a commenté le maire Paul Shoiry, hier, en entrevue.

Le 6 novembre dernier, le maire

sement, de la Ville, pour l'année 2000.

Les remboursements s'élèvent à 75 \$ pour le propriétaire d'une maison évaluée à 125 000 \$, 120 \$ pour le pro-